

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE PONCHON

SÉANCE DU 22 Octobre 2021

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Robert JOYOT, **Maire**.

Yannig MERLIN, Colette JOLLIVET, Denis ROLLAND, **Adjoints**.

Francine FAUQUEMBERGUE, Laurence LACHAPELLE, A. F. LAMBRECHTS, Nadège PERROTTE, Alain CHOTEAU, Nancy SUZE, Bernard LÉTUVÉ, Olivier WAUTERS **Conseillers**.

ÉTAIT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Geneviève DELABY pouvoir à Colette JOLLIVET

Myriam LEDOUX pouvoir à Laurence LACHAPELLE

Bruno CAFFIER pouvoir à Yannig MERLIN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Colette JOLLIVET

PARTICIPAIT À LA RÉUNION :

✓ Martine Cornet

Aucune observation sur le Compte Rendu de la séance du 09 septembre 2021.



1. Rapport de la Thelloise sur le service de l'assainissement : pour l'année 2020 :

Le Conseil prend acte de sa communication.

2. Acquisition des murs de l'ancienne boulangerie. Décision budgétaire modificative.

Dépenses :

⇒ Acquisition	208 000 €
⇒ Frais d'acte	<u>12 000 €</u>
	220 000 €

Recettes :

⇒ Emprunt : (vente avec paiement différé)	208 000 €
⇒ Prélevé sur les frais de personnel	<u>12 000 €</u>
	220 000 €

Accord unanime du Conseil Municipal



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

COMMUNE DE PONCHON

3. Aménagement, Agrandissement, Accessibilité de l'École et de la Mairie.

Création de places de stationnement.

Nous pourrions envisager l'aménagement de 8 places supplémentaires. Ce qui porterait à 12 le nombre de places à l'entrée de l'École pour un coût de 20 155 € HT.

Nancy SUZE suggère une réflexion plus large qui engloberait une vision de l'ensemble du Bouloir.

Accord unanime du Conseil Municipal

4. Dématérialisation des documents d'Urbanisme.

Il s'agit surtout de la dématérialisation de la transmission de ces documents, entre la Commune, et la Thelloise, qui instruit les dossiers.

La dématérialisation est imposée par la loi pour le 1^{er} janvier 2022.

La Thelloise nous propose une convention pour la mettre en œuvre. La convention est gratuite. Nous devons cependant prévoir un logiciel pour environ 400 €. Nous devons également prévoir la formation gratuite du personnel concerné, et d'un ou deux élus.

Accord unanime du Conseil Municipal pour signer la convention.

5. Vidéo Protection.

Commission des Finances du 6 octobre.

Réunion avec : Mme CORNET, Mme MALLARD, Mr CHOTEAU, Mr MERLIN ET Mr JOYOT le 13 octobre.

De ces 2 réunions, il ressort les points suivants :

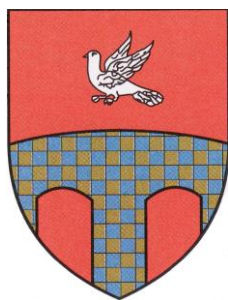
- ⇒ Les travaux de l'École
- ⇒ La pénurie de matériaux
- ⇒ L'augmentation subséquente du marché qui se monte actuellement à 2 200 000 € TTC.
- ⇒ Notre excédent de fonctionnement qui n'augmente plus
- ⇒ Le fait que nous vivons sur les excédents antérieurs,
- ⇒ Un emprunt de 400 000 € minimum, dont il faudra prévoir les annuités.

Il apparait prudent d'attendre la fin du chantier de l'École pour lancer celui de la Vidéo Protection.

Accord unanime du Conseil Municipal.

6. Intégration de la commune d'ANSACQ dans la communauté de la Thelloise.

Accord unanime du Conseil Municipal Le Conseil Municipal



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

COMMUNE DE PONCHON

7. Parcours Emploi Compétence.

- ⇒ Il s'agit d'un contrat à durée déterminée de 12 mois,
- ⇒ Pour des résidents des quartiers prioritaires d'une ville.
- ⇒ Qui rencontrent des difficultés particulières d'accès à l'emploi
- ⇒ Pour 30 heures par semaine
- ⇒ Payé au smic
- ⇒ Pris en charge à 80 % par l'Etat
- ⇒ Avec des exonérations de charges sociales
- ⇒ Soit un coût pour la commune de 350 € par mois.

Accord unanime du Conseil Municipal

8. Prime de fin d'année du personnel.

A l'unanimité, le Conseil la fixe à 1 700 € maximum, par agent à temps complet. Elle sera fixée individuellement par le Maire et les Adjointes.

9. Procédure contre l'implantation illégale de caravanes.

A l'unanimité, le Conseil décide d'agir devant le Juge des Référé du Tribunal Judiciaire de Beauvais.

QUESTIONS DIVERSES

- Nancy SUZE souhaite revoir la documentation relative au Fonds Communautaires de la Thelloise.
- Laurence LACHAPELLE désire une réunion de la commission scolaire. Elle est fixée le samedi 30 octobre à 15 H.
- Francine FAUQUEMBERGUE désire une réunion de la commission de sécurité. On y aborderait, entre autres,
 - La sécurité routière à Houssoye
 - La fermeture du carrefour en demi-lune de Pierrepont, sur la RD 1001, et ses conséquences. A la disposition de Yannig MERLIN
- Laurence LACHAPELLE cite la misère de la table de ping pong du Larris. Il faudrait, soit la réparer, soit éventuellement la remplacer.
- Bernard LÉTUVÉ signale qu'un des chemins des Novalles est bouché par des dépôts végétaux.
- Chemin rural n° 24 : C. JOLLIVET, N. SUZE, D. ROLLAND iront voir B. BIBERON.

Date présumée du prochain Conseil

Vendredi 26 novembre à 18 h 30.

Mairie de PONCHON - 60430 PONCHON

Téléphone : 03 44 03 31 58

Mail : mairie.de.ponchon@orange.fr - Site internet : <http://ponchon.fr>